

Vivacité

Journal de l'UDC-Ville de Genève

Mai 2010

www.udc-ville-geneve

Editot du Président M. O. Klingele



Ce premier numéro de « Vivacité », organe de l'UDC-Ville de Genève, aurait dû paraître sous des cieux plus cléments. Notre parti cantonal est secoué par une crise interne, à la veille d'échéances électorales importantes, ce qui divertit les énergies de là où elles devraient se déployer : défendre nos idées, promouvoir notre action, nous organiser pour les élections municipales.

J'étais présent, le 5 mai 2010, lors d'une réunion convoquée depuis longtemps pour tenter de résoudre les difficultés de la section cantonale. Deux personnes de grande qualité, M. Martin Baltisser, secrétaire général de l'UDC-Suisse, et Claude-Alain Voiblet, Coordinateur romand de l'UDC, s'étaient déplacées pour proposer une solution à ces difficultés.

Il est dommage que leur suggestion ait été balayée par le Comité directeur actuel, car elle aurait pu apporter un apaisement nécessaire.

La section UDC Ville de Genève ne désespère toutefois pas qu'une solution résolvant ce qu'il faut bien appeler une crise soit trouvée. Nous avons saisi le Comité directeur de l'UDC Suisse, afin qu'il tranche le litige, conformément à nos statuts centraux fédéraux. Il ne s'agit donc plus d'une demande de bons offices, mais d'une demande d'intervention pour trancher le litige, selon les termes mêmes de nos statuts.

Il nous incombe, en notre qualité de militants d'un Parti suisse aux idées duquel nous sommes attachés, de ne pas perdre le contact avec ce Parti suisse, et de nous remettre à son appréciation. Nous ne serions rien sans l'UDC suisse et il nous incombe de suivre ses recommandations.

Cela étant, la vie continue, et les élections approchent. Le présent numéro de Vivacité comporte un appel aux candidatures pour les élections municipales de 2011. Celles et ceux qui se sentent concernés sont priés de s'annoncer.

Toute crise a sa solution et celle-ci interviendra sans doute bientôt grâce à la sagesse de tous. Mobilisons-nous donc pour l'essentiel : présenter des candidats de qualité le printemps prochain, qui défendent nos idées, nos valeurs. Qui défendent une Suisse indépendante et souveraine, une société où la sécurité des citoyens est assurée et des collectivités publiques qui taxent moins la classe moyenne, qui ne peut plus faire place aux prélèvements obligatoires, qui ne font qu'augmenter. Il faut ici saluer l'action de nos Conseillers municipaux qui étaient les seuls à se battre pour que les centimes additionnels municipaux soient revus à la baisse en Ville. Sans relâche, durant quatre ans, ils étaient au front pour que la pression fiscale diminue sur les citoyens de cette Ville.

Et c'est cela, l'esprit de notre Parti : nous battre sans faiblir, sans être découragés parce que nous serions les seuls de notre avis. Nous défendrons inlassablement les intérêts du peuple contre ceux qui veulent augmenter la pression fiscale sur lui. Nous défendrons inlassablement la sécurité des citoyens. Nous défendrons inlassablement l'indépendance de notre pays.

A travers les travées



Compte-rendu de Catherine Buchet-Harder, Conseillère municipale UDC-Ville de Genève, portant sur la dernière session du Conseil municipal des 27 et 28 avril 2010.

Pont du Mont-Blanc

La Tribune de Genève du 20 avril 2010 informait la population d'un projet de transformation du Pont du Mont-Blanc qui n'a pas manqué de susciter quelques inquiétudes au sein du groupe UDC. En effet, nous apprenions par le biais de cet article qu'une variante du projet s'appuyait sur une réduction de la largeur des voies au minimum légal de trois mètres. Sachant que ce lieu est l'un des centres touristiques de notre ville, et qu'en conséquence de nombreux autocars y passent, sans compter les véhicules des TPG, une telle réduction aurait des conséquences inévitables sur la fluidité de la circulation, déjà fort entravée à cet endroit.

La réponse du magistrat Pagani n'a pas vraiment permis de nous rassurer : il a réitéré sa volonté de réduire les voies aux 3 mètres légaux afin d'élargir le trottoir pour pouvoir y construire une piste cyclable ainsi qu'un trottoir pour les piétons. Les pourparlers ont l'air d'être assez avancés et une mécène participerait pour une large part à ces travaux. Le Conseil municipal sera saisi prochainement d'une PR à ce sujet et nous y reviendrons d'une manière plus approfondie.

Comptes 2009

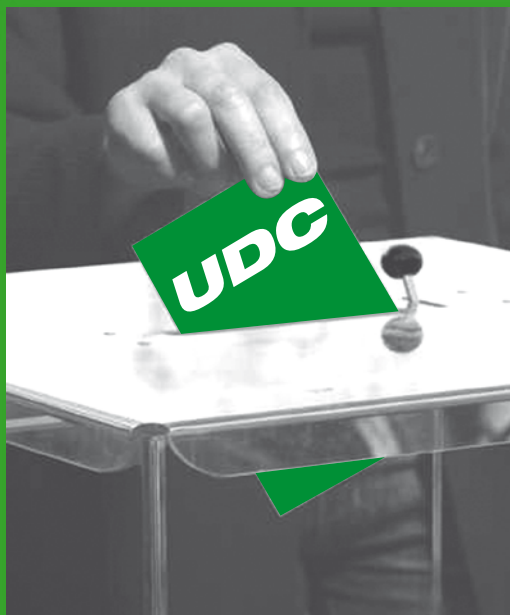
L'UDC rappelle qu'une collectivité ne doit pas prélever plus d'impôts que nécessaire et c'est bien là que le bât blesse puisque l'excédent de recettes correspond à plus de 10 centimes additionnels. L'UDC souhaite que le projet de budget 2011 obéisse cette fois aux principes de la sincérité. Que le Conseil administratif, ainsi que la majorité qui le soutient dans sa volonté de prélever toujours trop d'impôts, prennent garde. En prétendant être sociale mais en refusant d'alléger la fiscalité lorsque c'est possible, cette majorité qui se prétend proche du peuple démontre qu'elle en ignore les difficultés quotidiennes et s'expose à un rejet de la part des électeurs contribuables le 13 mars prochain. En prenant en considération le rapport du Conseil administratif sur sa gestion pour l'année 2009, l'UDC n'a pas omis de remercier les contribuables qui s'acquittent de leur dû dans les délais impartis.

Patinoire

Rendons à César ce qui est à César. C'est grâce à l'action qu'a menée l'UDC en juin 2007 que la majorité a été construite et que 2 motions réunissant l'Entente et l'UDC ont pu être rédigées. Après plus de 2 heures de débat animé, où l'Entente a fustigé la gauche sur son refus précédent quant à l'urgence d'une discussion sur la patinoire, les 2 motions ont été acceptées à l'unanimité. En bref, la première demandait que la patinoire réponde aux besoins du Genève Servette Hockey Club en procédant immédiatement à l'aménagement de sièges et de loges VIP pour aboutir à la même capacité que l'année dernière, en déplaçant la régie technique dans un endroit plus adéquat et en établissant un catalogue des travaux urgents à réaliser. La deuxième demandait au Conseil administratif de soutenir de manière plus conséquente l'association Genève Futur Hockey, laquelle vise à créer un cadre professionnel pour l'encadrement technique de hockey et un concept "sport étude" adapté aux spécificités de ce sport.

Pour le groupe UDC, Catherine Buchet, conseillère municipale

Elections municipales 2011: inscrivez-vous !



L'année prochaine auront lieu des élections municipales particulièrement importantes pour l'avenir de notre section.

L'UDC de la Ville de Genève sera bien entendu présente à cette occasion et déposera une liste de candidats.

Celles et ceux qui sont intéressés par une candidature sont priés de me le communiquer par courriel à l'adresse suivante : m_klinge@hotmail.com et ce, avant le 31 mai 2010.

C'est le devoir de chacun qui s'en sent les capacités que de se porter candidat.

Merci de me faire parvenir un bref *curriculum vitae* ainsi que quelques lignes décrivant votre motivation.

Les candidats recevront, dès le début du mois de juin, la liste des documents à fournir, et seront invités à une soirée d'information.

Olivier Klingele, Président UDC Ville de Genève

Sécurité des citoyens - halte à la criminalité étrangère!

La forte criminalité étrangère et la tendance à légaliser les "sans-papiers" sont les conséquences d'une immigration incontrôlée qui s'est renforcée depuis l'adhésion de la Suisse à l'accord de Schengen en 2008. Schengen compromet la sécurité intérieure de la Suisse: 14% des délinquants sont des touristes criminels et 4,4% sont des requérants d'asile. La part des étrangers au sein de la population carcérale en Suisse est de l'ordre de 70%. Obligée de reprendre constamment le nouveau droit Schengen, la Suisse perd sa souveraineté. Le coût de l'accord de Schengen pour la Suisse n'est pas de 7,4 millions de francs par an comme promis par le Conseil fédéral, mais de plus de 50 millions. Le gouvernement refuse de publier un décompte complet de toutes ces charges. Face à ces développements, l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse du 1er mai 2010 exige que la Suisse récupère toute sa marge de manœuvre dans le domaine des étrangers et de l'asile.

Année préélectorale oblige, le Conseil administratif de la Ville de Genève a pris une "mesurette" à l'encontre de l'Usine, soit lui a supprimé une subvention de CHF 200'000.-- destinée à la couvrir d'échafaudages pour faire joli cet automne (!)

Les citoyens ne se laisseront pas abuser par ce simulacre de punition, qui serait infligée parce qu'un des bars de l'Usine n'aurait pas respecté la réglementation en matière d'insonorisation des lieux où de la musique est jouée.

Les habitants du quartier sont excédés par cette source permanente de nuisances, et zone de non-droit générale, où tout est permis à une cohorte de marginaux vivant grassement des subventions allouées avec générosité par la Ville, alors que le niveau de vie de la classe moyenne qui travaille ne fait que baisser à Genève. La nuisance est constante autour de ce bâtiment. Les pollutions sonores qui en proviennent nuisent à la qualité de vie et au sommeil des habitants du quartier, sans parler du bruit généré dans l'entourage du bâtiment par ceux qui y vont, en viennent ou tournent autour.

Il est temps de fermer ce lieu au surplus criminogène (n'oublions pas que les "black-blok", durant le G8 de sinistre mémoire, avaient élu domicile à l'intérieur du bâtiment). Il est temps que l'argent public cesse de financer ce qui rend tout un quartier invivable. Et dangereux.

Information à nos membres

L'UDC de la Ville de Genève a décidé de saisir le Comité directeur de l'UDC suisse afin qu'il statue en qualité d'instance de conciliation, conformément aux statuts centraux de l'UDC. La situation de la section cantonale genevoise est en effet préoccupante. Il semble que des conflits de personne, derrière lesquels se cachent sans doute des divergences politiques, créent des tensions ayant provoqué une vague de démissions au sein du Comité directeur cantonal, dont la démission du Président cantonal. En outre, les personnes restant au Comité directeur cantonal ont semble-t-il procédé à l'exclusion de notre Secrétaire à la Ville de Genève, Soli Pardo. Le Comité directeur ne semble plus être apte à maîtriser une situation qu'il a lui-même déclenchée. L'intervention d'une instance indépendante et neutre est le seul moyen de récupérer cette situation. Vous serez bien entendu tenus informés des développements que connaîtra notre démarche.

Rédacteur responsable: UDC Ville de Genève
info@udc-ville-de-geneve.ch